JOURNAL FRANCFORT

AVEC PRIVILÉGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU VENDREDI, 10 MARS 1797.

De Milan, du 28 Février.

ul e

C-

al i-

ie n ie

0

28

r

e

i=

re

le

S

é-

r-

a

18

n.

é-

e

K

is

le

é,

Le

ci n é-

at

E.a.

H

la

le

9

La paix avec le Pape est conclue, comme on le verra par la pièce suivante:

Du quarrier général de Vérone, le 5 Ventôfe, an 5 de la République françoife.—Le général de division, chef de l'Esarmajor.

Ordre du gouvernement.

Bulletin de l'armée, en date de Bologne le 4 Ven ôse (22 Fév.).

L'armée est avertie que le général en chef est arrivé à Bologne; qu'il a été conclu paix et amitié entre le Pape et la République françoise aux conditions suivantes:

1°. Le Pape reconnoit la République françoife. Il renonce en faveur de cette République, à tous les droits qu'il avoit sur Bologne, sur le Ferrarois et toute la Romagne. Les troupes françoises occuperont Ancône jusqu'à la fin

de la guerre.

2º. Le Pape payera à la République françoise
3º millions de livres Tournois, plus 15 millions qu'il lui devoit d'après l'armistice conclu en premier lieu. Il lui donnera tous les objets des arts et les munitions dont il est fait mention dans le susdit armistice, c'est-à-dire, les tableaux, statues etc.

Il enverra un ambassadeur, qui desapprouvera les assassants commis contre la personne du sécrétaire de légation Basseville, et payera 30 mille livres comme indemnités pour la veuve de ce sécrétaire, et autres personnes qui ont sousser par cet attentat.

Signé le général Berthier.

pour copie conforme. - L'adj.-gén. Dufresne.

Extrait des Nouvelles de Paris, des 28 Fév. 6 1 Mars. Le 28, la présentation des drapeaux pris à

Mantoue s'est faite avec beaucoup d'appareil. Le directoire avoit choisi pour local la première cour du Palais, la falle des audiences ne lui ayant pas paru affez vaste. H s'y rendit, précédé de ses huissiers et messagers d'état, et accompagné de ses ministres et du corps diplomatique, et se plaça sur une estrade qui avoit eté elevée au milieu de la cour, au pied de l'arbre de la liberté; un trophée de plusieurs drapeaux précédemment envoyés par l'armée d'I-talie, étoit suspendu au même arbre, et surmonté d'un drapeau tricolor. La garde à cheval du directoire étoit rangée en double haie autour de l'estrade, et la garde à pied garnissoit la cour. Un corps de musique exécutoit des airs militaires. Le général Augereau, à la tête de 60 vétérans portant chacun un drapeau, arriva dans l'enceinte au bruit du canon. Il fut présenté au directoire par le ministre de la guerre, qui prononça un discours analogue à la circonfiance. Augereau avoit à fes côtes, son père, vieux militaire, et un frère du général Buonaparte, âgé de 12 ans. Il harangua le directoire, au nom de l'armée d'Italie. Le pré-fident y répondit. Les vétérans promenèrent ensuite les drapeaux dans le jardin du Luxembourg pour les faire voir aux curieux; après quoi, ils les dépolèrent sous les yeux du direc-

Le jour de cette cérémonie, environ 400 députés, se sont réunis chez un restaurateur pour célébrer les victoires de l'armée d'Italie. Ils avoient invité les généraux, Lefebvre et Bessières, deux frères de Buonaparte, Augereau et son père, Zerbelloni et tous les députés des villes de l'Italie; plusieurs ministres y étoient aussi Voici les détails plaisans que la Quoridienne nous donne de ce repas.

"Poultier, Droihe, Sieyès, Daunou & Villiers avoient tié nommés membres d'une commission des subistances ad bec. Poultier étoit rapporteur; il a organis les travaux de la manière suivante: Dujardin sur chargé des potages & des salades. Boudin & Duport eurent le département des saucisses, andouilles, pieds de cochon à la Sainte-Menchould & Dubois, chargé du chausage. Dupuis, les rafraichistemens. Faulcon, le cerf, le gibier binède & quadrupède. Boucher & Legendre, les grosses viandes. Picqué, les fricandeaux. Pécheur, Poisson & Tronçon, les anguilles, solles, truites, esturgeons & Tronçon, les anguilles, folles, truites, esturgeons & Pomme & Raband-Pommier, tous les fruits & compottes. Boisson & Vigneron, les vins de Macor, Sillery, Botdeaux, Muscat & Riontignan. Le général Augereau avoit apporté des saucis sons de Boulogne, des botargues, du macaroni & du fromage de Parmesan. Fricot p.ya la carte. Les rentiers du saabourg Saint Jacques ramassèrent les miettes. Bailleul chanta la Marsensoise, & les conventionnels entonnèment le Chant du Départ avec bruit de guerre, grimaces & contonions. Voici le détail des plats, sans comprer les horse decuvre, & un brouet noir au vin de Tonnerre & aux trusses. Cent cinquante poulets d'inde stanques chaum de quarre bécassines d'Hollande, piquées an lard. Cent chapens, gras d'Italie fricasses, & quelques giblottes de mourans de France, pour mêt de résistance. La même volaille, à la daabe. Trente lamproyes de Loire. Des goujons de la Seine, au jus d'Orange. Des poissons de mer, accommodés à la crème d'autilles, se vuidant & renaissant avec une rapidité inventible. On auroit dit du tonneau des Danaides. Au bout de la table étoient cinq places vuides, on ne sait pour qu'e Chaque convive étoir assis sur un tabouree; faure de chalim. Lecoulteux de Canteleux a quêté pour les incendires. On s'est ensuite donné le baiser fracturel, puis en est adminé le a dans la ronde luivante: Si vous aimez la danse.

Bien des gens ne voyent dans la proclamation de Buonaparte et l'arrêté du directoire relatif aux prênes dits réfractaires, qu'une mefure purement politique et ayant uniquement
pour but d'éteindre tout à fait en France la religion de nos pères. Cette opinion paroîtra
d'autant plus vraifemblable, fi l'on le rappelle
d'un côté, les différens meslages du directoire
contre les prêtres, et de l'autre, la conduite que
le général en chef vient de tenir à Loretto:
non seulement il a enlevé les objets précieux
que l'on n'avoit pu sauver, mais même l'image qui depuis tant de siècles étoit l'objet de
la vénération des catholiques. On jugera encore mieux de ces dispositions par la lettre
shivante, écrite par les commissaires du gouvernement à la recherche des objets de sciences
ou arts, au directoire exécutif, datée Loretto

Le général en chef, en recueillant pour le compte de la république françoise, les objets que Colli, général du l'apre, pravoit pas eu le tems, d'enlever du tréfor de Lorette, s'est emparé des objets portatifs dont on s'étoit servi pour abusér de la créablité des peuples, & qui consistent: 10. Dans l'image de bois, prérendue miraculeuse, de la Madonar, esy. Dans un haillon de vieux camelor de laine moirée, que homaditavoix été la robe de Marie. 39, Dans stois écuelles,

casses de mauvaise sayence qui, dit on, ont sait partie de son ménage, & qui certainement ne sont pas d'une assi au haute antiquité pour cela. Cet enlèvement a été sait par le ciroyen Wistard, en présence du citoyen Monye, membre de l'institut national, & du citoyen Moscati, médecin de Milan, & membre du conseil des 40. Le procès verbal qui ema été dresse, a été signé, tant par ces trois citoyens que par le général en chef, & par l'archi-diacre de L'orette; de peur qu'on ne puisse douter de l'authenticité des pièces dont il s'agit, le sceau du général en chef a été apposé sur bas du procès verbal. Le général Buonaparte qui vient de partir, nous a chargés, citoyens Directeurs, de vous envoyer ces objets, afin que vous en sassement de vous envoyer ces objets, afin que vous en sassement avons sormé une petite caisse, dans laquelle nous avons placé le procès-verbal, pièce unique dont on n'a pas eu le tems de saire un double, parceque la plispart des signataires attendoient la première rédaction pour monter à cheval. Vous le trouverez dans un paquer contenant l'histoire imprimée de la Santa-Casa, telle qu'on la vendoit ici. Nous allons déposer cette caisse, à votre adresse, entre les mains du citoyen Haller, qui doit arriver ce soir, & qui sera chargé de vous la faire parvenir de la manière la plus-sûre. La Santa-Casa restera fermée jusqu'à nouvel ordre du général en chesse.

Heat des effets militaires trouvés à Ancone.

99 bouches à feu, dont 1 de 48, 20 de 36, et 3 caronades de 60 en bronze.

500 hombes de 10 pouces; 400 grénades 2 main; 23,600 livres de poudre; et 3 milliers de plomb en balles; 22,852 boulets. — 13 pains de cuivre. — 1400 livres de mêches.

2256 fufils de munition, 9 de rempart et 22 de chaffe. — 17 caisses et 4 chariots de munitions. — 2 caisses de plomb.

Nous apprenons que le célèbre Bougainville, si connu par fon voyage autour du monde, vient d'être appellé par le directoire au commandement d'une escadre.

C'est décidément demain que la commission militaire ouvre ses séances pour le jugement des prisonniers du Temple.

Les horreurs qui ont en lieu à Avignon, fe font répétées à Nantes, où le fang, dit-on, a

Une nouvelle qui fait beaucoup de bruit, c'est le divorce de Madame Tallien avec son mari; Elle s'étoit mariée avec le 9 Thermidor, et Germinal la dégoûte du mariage. Pauvre Tallien! (s'écrie le Véridique).

De Londres, le 21 Février: (par la voie de France).

Suivant les lettres des Indes-Orientales, ill règne une épidémie mortelle parmi les troupes angloifes qui forment la garnifon de Trinquemale, ce qui nécessite encore davantages l'envoi de nouveaux renforts dans cette con-

trée. D'un autre côté, le bruit court que Tippo-Saib a conclu une alliance offensive et défensive avec les Marattes. Ce bruit inquiète vivement le gouvernement; car on fait que ce n'est qu'en entretenant une éternelle division entre Tippo et les Marattes, que nous avons pu maintenir jusqu'ici nos possessions dans l'Inde.

Le nouvel emprunt pour l'Angleterre sera de 7 millions flerk, celui pour l'Itlande de 3 millions. Les consolidés

étolent hier à 53.

t

1-

al

15

9

[é

te

17

le

14

US-

15

ra

é

1

3

13

12

9.

Ja-

m

es

fe:

a

19

ra

1 5

il

H.

n-

20

Da.

De Vienne, le 1er. Mars.

S. M. l'Empereur vient de faire la promotion fuivante dans l'armée:

Au grade de Feldmaréchal. lieutenant : M. M. les généraux-majors de Baillet, de Nauendorff, prince d'Anhalt-Köthen, Unterberger, prince

Joseph de Lorraine.

Au grade de général mejor: M. M. les colonels de Knelevich, du corps-franc de Wurmfer; Imens, d'Alton; Stipschitz, de Kinski; Rouvroi, de l'artillerie; Bender, de Kaunitz; Jellachich, de Szluin; Briey, de Beaulieu; Szerdac, du corps du génie.

Au grade de colonel: M. M. les lieut-col. comte

de Grunn, et Gorupp.

Au grade de major: M. M. les capitaines comte de la Tour, et Meys, d'Archiduc Charles.

Ont été mis à pension: M. M. les généraux Quasdanovich, Sebottendorff, Mezaros, Köblos, Barco, Ferugey, Bittoni, Nuelletti; le colonel

Extrait d'une lettre de Treviso, du 24 Février.

Tout est tranquile dans nos environs. Les françois, malgré le départ de l'Archiduc, n'osent rien entreprendre, et resient dans leur po-sition entre Catelfranco et Bassano; quelquesuns de leurs détachemens s'avancent de tems en tems jusqu'ici. Les autrichiens de leur côté se bornent à faire différentes dispositions, en attendant la jonction absolue de tous les renforts. L'on mande de Gorice que les troupes, venant des Etats héréditaires, qui doivent passer par cette ville, sont au nombre de 30 mille hommes d'infanterie et 10 mille de cavalerie; ce qui portera l'armée impériale dans cette partie à près de 70 mille combattans. Dejà une partie de ces troupes est arrivée dans le Frioul d'où elle doit se porter vers la Piave.

L'on apprend que quelques bâtimens françois armés en guerre infestent les côtes de la mer Adriatique. Les anglois ont envoyé pluheurs frégates à leur recherche.

D'Inspruck, le 1er Mars.

Les françois n'ont pas évacué Trente, com-

me le bruit en avoit court. Le 24 Février, ils attaquèrent nos défenseurs sur trois points dans leurs positions près de Teutschmetz, espérant s'emparer du poste important de Salurn, et de s'y fortifier avant l'arrivée de nos ren-forts. Mais ils furent vigoureusement accueillis, et repoussés avec beaucoup de perte. Les braves Autrichiens, réunis à nos arquebusiers, poursuivirent l'ennemi dans sa fuite; celui-ci s'étant résugié dans ses retranchemens de Monte-Corona, ils l'attaquerent à leur tour, et après un combat très vif, ils réussirent a se rendre maitres de ce poste avantageux.

Les renforts arrivent de tous côtés; la route d'Inspruck à Brixen est couverte de troupes.

De Francfort, le 5 Mars.

Nous avons donné (No. 57) le texte de la déclaration verbale faite par le ministre d'Autriche aux ambassadeurs à la diète, rélativement 'à la continuation de la guerre. L'on vient de publier à Ratisbone les instructions particulières adressées à l'ambassade directoriale sur cet objet. Voici cette pièce importante:

Rescrit adressé à Son Exc. M. de Fahnenberg, min'stre dir ctorial d'Aurriche, de la part de S. M. l'Empéreur & Roi, en date du 7 Février 1797.

"Sa Majesté Impériale et Royale, à la vue des efforts prodigieux d'un ennemi qui, d'après son système irréligieux et politique, se permet tous les moyens de réulite possibles; et conlidérant les chances attachées au fort des armes. a toujours cherché à faire entendre aux Etats combien il lui seroit impossible, sans l'assistance la plus efficace de tout l'Empire, de réfister seule au danger qui menace la constitution du corps Germanique de la ruine, et les membres particuliers de l'Empire de la perte entière de leurs propriétés.

"L'existence de ce danger prochain s'étoit manifestée assez clairement, lorsqu'un des plus puissans Etats de l'Empire a abandonné la chose commune pour faire avec l'ennemi une paix qui, lelon les conjectures, contient des conventions secrètes qui ne penvent être rien moins que favorables à l'intégrité de l'Empire d'Allemagne.

"Ces craintes et ces inquiétudes ont encore! acquis plus de poids, lors que plusieurs Princes et Etats d'Empire protestans, d'après l'exemple susdit, et au milieu d'une guerre délibérée d'un commun accord, n'ont pas héfité de cesser de coopérer à la défense de l'Empire d'Allemagne leur patrie, en reconnoissant et en admettant la ligne de démarcation et la neutralité. Le danger devenant chaque jour plus grand,

S. M. en a averti plusieurs fois les Etats d'Empire, et surtout les Etats ecclésiastiques; elle a taché de leur perfuader que leur existence ultérieure étoit menacée; qu'on forgeoit en secret des plans de sécularifation, et que selon les apparences, on vouloit affigner aux Etats ecclésaftiques des dédommagemens quelconques, et forcer l'Empire d'Allemagne divisé et hors d'état de le défendre, à accepter ce facrifice comme la base principale des conditions de paix par le concours des forces françoises réunies à

la puissance protessante dépendante de la Prusse.
"Malgré l'exactitude de ces représentations de la part de S. M., on n'a cependant pas voulu, jusqu'à-prélent, les reconnoître, s'en pénétrer, et par une économie mal entendue, on n'a pas voulu recourir aux seuls moyens de salut proposés par S. M., qui étoient d'opposer à l'ennemi toutes les forces possibles de l'Etat. Maintenant que les projets que les ennemis ont eux-mêmes manifeltés, sont connus par les négociations de paix entamées à Paris et rendues publiques, perfonne ne doutera que les craintes de S. M. ne fussent tout à fait fondées, que la lécularifation de différens Etats eccléfiastiques de l'Empire est toujours dans le plan destructeur de l'ennemi, et que par conféquent les exhortations de S. M. et sa proclamation, par-ticulièrement aux Etats ecclésiastiques, de s'unir à Elle le plus étroitement possible, méritoient bien qu'on prît la peine d'y résléchir dans le

"Les Etats eccléfiastiques n'auront, en outre, pas manqué de remarquer, en examinant attentivement les traités de paix entamés à Paris, que S. M. n'avoit pas acquiescé aux plans nuifibles à l'Empire ; qu'elle les avoit toujours rejenes constannent, et qu'elle avoit manifesté qu'elle n'accepteroit pas de dédommagemens aux dépens des Etats fidèles et patriotes de l'Empire; qu'elle étoit, au contraire, décidée à tout bafardr, et à faire ses derniers efforts pour ne pas y

"S. M. s'attend bien qu'à la vue de l'imminent et pressant danger qui menace les Etats ecclésiastiques, ceux electoraux, les principautés et les autres Etats d'Empire, ils n'auront rien tant à cour que de délibérer entre eux sur les moyens de s'unir étroitement à l'auguste maifon d'Autriche, et de secourir S. M. de toutes les manières possibles, en employant toutes les forces, tous les moyens quelconques qui sont en leur pouvoir, pour affermir Sa Ma-jesté dans la généreuse résolution de désendre avec vigueur, tant dans la guerre qu'à la conclusion de la parx, les droits et la cause des L'ats ecclésiastiques et du pays.

"Dans cette attente certaine, l'ambassade directoriale Archiducale d'Autriche aura à faire la demande fixée favoir : Que les contingens de tous les Etats d'Empire qui espèrent des secours ultérieurs de la Cour Imp. et Royale, soient fournis le plus promptement possible, complets selon le quintuple, et pourvus de toutes les munitions de guerre, ainsi que de ce qui est encore du des mois Romains etc., asin qu'à l'ouverture de la prochaine campagne, où il faudra agir avec toute la vigueur possible, on soit instruit à tems de l'état effectif des troupes qu'on emploiera, ainsi que des autres moyens de secours pour la continuation vigoureuse de la guerre.

On trouve dans une feuille publique le portrait suivant du chef auguste de l'Empire.

Traits caractéristiques de l'Empereur François II.

Dans la vie privée, il est simple dans ses mœurs, & mo-Dans la vie privée, il est simple dans ses mœurs, & modéré dans ses goûts & se penchans: assable envers sout le monde, il est bon sans molesse, pieux sans bigoterie. Il présère les plaisrs domestiques aux plaisrs bruyans, aime la nature champêtre, ne connoit pas de plus douce satisfaction que celle que procare l'union conjugale. Ennemi de la staterie, il est plein d'indulgence pour les égaremens de l'esprit; mais sevère pour les sances du cœur. Cette inréguiré, cette loyaute franche qui caractérisoit les anciens Teutons, se fait remarquer dans tous ses discours comme dans toutes ses actions. Il est dans toute la force du termes, homme, époux, père & frère accompli.

toutes ses actions. Il est dans toute la sorce du terme, homme, époux, père & frère accompli.

Comme souverain, il est populaire avec dignité, impénératable sans dissimulation; constant sans opiniatreté, actif sans vouloir le parostre, équitable jusqu'au serupule. Observateur attentis des hommes, il pése secretement leur mérite; compare leurs paroles avec leur conduire; prosite de l'opinion publique, s'attache plus à la probité qu'aux dons brillans de l'esprit; estime bien plus le bontens que les saillies. Il chossir plurôt l'homme, pour la place à laquelle il le destine, que la place pour l'homme. Il accorde sa consinance, mais jamais exclusivement, à peu d'ésus, soignensement éprouvés. Au sein des orages de son siècle, il tient seul & avec sermeté le timon de l'état; les dangers les plus éminens ne l'estrayent point; il redouble alors se essout, at l'assire à la victoire que pour devenir le pacificateur de l'Europe & le biensaiteur des nations. Il na pas besoin d'opposer une digue à l'opinion, parcequé son principal soin est de la diriger avec sagesse. Convaincu de la nécessité des distirentes conditions dans l'état, il apprécie un chacun & ne donne de présenne qu'au mérite. Il d'send la liberté civile & la couvre de l'ég de des loix, en enchainanz le fanatisme. Il ne résorme ni avec précipiration, ni avec prétention. Il met à exécution, après les avoir longtems muris par la réstexion, des projets judicieusement conçus; & superieur à tous les amours propres, à tous les genres d'égoisme, toutes ses actions comme ses résolutions n'ont pour objet que le bien être de se états, que la sélicité de ses nombrenx sujets. Les acclemations d'un peuple sidéle lui sont agraebles, mais ne lui en imposent pas. Il a étudié attentivement l'histoire des règnes de Joseph & de Léopold, & il a tracé entre ces deux tegnes une route mitoyenne qu'il suit, ce qui fair dire qu'il commence de la manière que les meilleurs princes de la terre ont sint.